

CR CA succinct du 13 janvier 2009

Présents : P le boucher, JY Le Failler, F Le Goff, A Fautrat, M Dugenet, C Ooghe, N Beaufils,

Excusés : A Martin, JP Laussac, L Delmas, E Coulon, P Gueutier, P Masson

Invité : Y Furet, Marie Querrec secrétaire remplaçante d'Anne Marie Le Buhan, Mme Aude Barbet du cabinet comptable

Ordre du jour :

- Présentation des comptes 2008 par Mme Barbet
- Organisation de l'assemblée générale du 31 janvier 2009
- Questions diverses :

1- Présentation des comptes 2008 par Mme Barbet

Différentes remarques :

- Nécessité d'extraire la Coupe de Bretagne (opération exceptionnelle) des comptes du CDV afin de garder une cohérence dans les chiffres par rapport à l'année n-1 et surtout n+1
- Exercice 2008 sans surprises
- Contrat de 9 mois pour Marie Querrec (remplaçante d'Anne-Marie). Pas d'incidence budgétaire en 2009 car Anne Marie est prise en charge pendant son congé de maternité par la sécurité sociale.
- Les bulletins de salaires seront désormais réalisés par M. Guérin du CRIB.
- Lecture des comptes par Mme Aude Barbet,
- Les documents présentés lors de l'AG seront : un bilan synthétique, un compte de résultat, le prévisionnel 2009 (idem AG 2008).
-

2- Organisation de l'assemblée générale du 31 janvier 2009

- Assemblée générale électorale.
- Discours du président, rapport moral.
- Présentation des rapports de commission par les présidents délégués
- Les documents des différentes commissions sont à renvoyer rapidement à Yvon pour la préparation du document.
- Partie financière : pas d'augmentation de cotisation.
- Remise de chèque à la SNSM en milieu d'AG

3- Questions diverses

- Projet de création d'une équipe compétition voile en Côtes d'Armor
 - Nom à trouver et prévoir une différenciation habitable/voile légère
 - Critères d'accès Voile légère :
 - Sélectionné au France dans la saison N-1
 - Sélectionné durant l'automne pour régater au printemps en D1
 - Adultes sélectionnés au France

En fonction de ces critères nous aurions environ 40 à 50 coureurs en Voile légère. Il reste à fixer des critères pour la voile habitable pour compléter l'effectif.

- Objectif de cette création d'Equipe compétition :
 - Formaliser une équipe pour représenter les couleurs du département
 - Re-créer une dynamique sportive dans les clubs
 - Favoriser les échanges entre les différentes filières compétitives
- Moyens à mettre en œuvre :
 - Offrir une tenue à chaque membre de l'équipe
 - Accompagner financièrement certains déplacements sportifs
- Organiser un temps fort réunissant toute l'équipe (ex : Fête des champions)

- Projet de voile itinérante au Collège : Remplacement des optimists par des Bugs. L'objectif est de relancer l'école de voile itinérante en élargissant son activité à un public de collégiens (classes de 6ème et 5ème). La demande sera présentée au Conseil Général dans le cadre d'un Projet de comité.
- Remise à niveau du poste d'yvon Furet par rapport à la CCNS. La demande sera présentée au Conseil Général.
- CNDS : La commission départementale du CNDS n'existe plus et c'est la DRJS qui va gérer le financement des têtes de réseaux. En conséquence, pour l'instant, incertitude sur les aides aux stages sportifs.

Fin de séance à 21h30

Fait par le secrétaire F Le Goff, le 13 janvier 2009